

DE L'IMPORTANCE

DE

L'ÉPIGRAPHIE EN GÉNÉRAL

ET DE

L'ÉPIGRAPHIE LOCALE EN PARTICULIER,

DISCOURS

PRONONCÉ

DANS LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 2 JUILLET 1849

PAR M. ROUARD,

Président de l'Académie des Sciences, Agriculture, Arts
et Belles-Lettres, d'Aix;

Bibliothécaire de la Ville, Chevalier de la Légion - d'honneur.

AVEC QUELQUES FAC-SIMILE D'INSCRIPTIONS.

AIX,

IMPRIMERIE DE VEUVE TAVERNIER.

Rue du Collège, 20.

AOÛT 1849.



Bibliothèque Maison de l'Orient



148567

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS
ET BELLES-LETTRES, D'AIX.

DE L'IMPORTANCE
DE L'ÉPIGRAPHIE EN GÉNÉRAL

ET

DE L'ÉPIGRAPHIE LOCALE EN PARTICULIER.

Messieurs,

L'INTÉRÊT qu'inspire toujours aux âmes bien nées, comme aux esprits cultivés, l'histoire de la Patrie, m'a fait croire qu'en y puisant le sujet du discours que m'impose cette solennité littéraire, j'éveillerais

peut-être, dans cet auditoire d'élite, un sentiment d'attention, de sympathie même, dont personne plus que moi ne sent la nécessité pour suppléer à l'insuffisance de l'orateur.

Comme tous les objets qui tiennent au sol natal, il m'a semblé que les monuments primitifs de l'Histoire provençale, les monuments épigraphiques, ou les inscriptions, pourraient, après quelques considérations générales, fournir matière à des observations qui ne seraient pas sans intérêt dans cette enceinte. Un simple coup d'œil jeté sur les ressources qu'elles offrent à l'Histoire et à la Littérature, doit en faire mieux sentir tout le prix, et peut ainsi contribuer à les faire rechercher avec plus de zèle. Puisse-t-il servir aussi à les faire conserver avec plus de soin, j'oserais dire avec plus d'intelligence et de respect, là où elles existent, soit en collection, soit isolément !...

Ce n'est pas que depuis longtemps, la plupart de ces inscriptions n'aient été recueillies, publiées, et plus ou moins bien appréciées par nos antiquaires et par nos historiens, qui en ont souvent fait usage pour éclaircir les origines obscures du pays ; mais peut-être n'en ont-ils pas tiré tout le parti possible, et cela fut-il, qu'il faudrait encore revoir et collationner avec soin ces pièces justificatives, ces titres originaux, qui sont quelquefois les seuls titres à la gloire, ou du moins à la mémoire des hommes, de

cités ou de populations, aujourd'hui déchuës ou disparues (1).

L'intérêt local qui s'attache à ces monuments est donc incontestable, indépendamment du grand intérêt qu'offre cette étude sous le point de vue historique, philologique et littéraire. Pour l'Histoire, les inscriptions sont des pièces authentiques, qui la rectifient quelquefois, la complètent ou l'éclaircissent. Elles peuvent même y suppléer, lorsqu'un homme d'une haute intelligence et d'un profond savoir, sait

(1) Dès 1558, Gabriel Syméon publiait à Lyon dans ses *Illustres observations antiques*, quelques inscriptions romaines recueillies en Provence. En 1575, Belleforest, dans sa traduction de la *Cosmographie universelle*, de Munster (Paris, Somnius, 3 vol. in-fol.), suivait cet exemple (t. 2, 342), avec le concours de Balthazar Burle, pendant que Raymond de Solier, avocat et jurisconsulte distingué, travaillait à Aix aux *Antiquités de la Provence*, ouvrage écrit en latin, et qui est resté inédit, sauf le 1^{er} liv. contenant les *Antiquités de Marseille, traduites en françois par Charles-Annibal Fabrot, advocat*, autre savant jurisconsulte, plus tard professeur à l'Université d'Aix. Depuis, la plupart de nos historiens, et surtout Honoré Bouche, le plus riche de tous en inscriptions, chartes et documents, en ont donné un grand nombre, avec plus ou moins d'exactitude et de critique; et Millin a recueilli presque toutes celles qui existaient encore, lors de son *Voyage dans les départements du Midi* (Paris, 1807—1811, 4 tom. en 5 vol. in-8°, avec un atlas in-fol., très intéressant pour nous). C'est jusqu'à présent le meilleur recueil d'archéologie générale qui existe pour la Provence, bien qu'on y ait relevé avec sévérité quelques erreurs, difficiles à éviter dans un ouvrage de ce genre. Parmi les publications épigraphiques ou archéologiques, qui n'ont trait qu'à une partie du pays, il faut distinguer le *Recueil des antiquités et monuments marseillois*, par Grosson; le *Recueil des inscriptions et des monumens d'Arles*, qu'avait préparé le P. Dumont, et qui a été joint à l'*Abrégé chronologique de l'histoire d'Arles*, par M. de Noble Lalauzière; les diverses publications de M. l'avocat Estrangin sur Arles, sa ville natale; les *Recherches sur la géographie ancienne et les antiquités des Basses-Alpes*, par M. Henry, etc., etc.

en faire sortir une suite de faits et d'observations, qui sont l'histoire elle-même, l'histoire intime, écrite par des contemporains, et quelquefois par les acteurs eux-mêmes. C'est ainsi que nous devons bientôt à un illustre critique, doué d'une sagacité merveilleuse, l'histoire de la nation égyptienne sous les Ptolémées et sous les Romains, histoire qui nous était presque aussi inconnue que celle des Pharaons, et qui jaillira tout entière du Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte, publié par M. Letronne (1). Malheureusement pour la science, il n'a pas eu le temps de placer lui-même la dernière pierre à ce magnifique monument; mais les derniers matériaux en étaient rassemblés, lorsqu'une mort prématurée nous l'a ravi; et la publication du troisième et dernier volume, est une dette envers le monde savant, que le Gouvernement français s'est chargé d'acquitter (2).

(1) *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte, étudiées dans leur rapport avec l'histoire politique, l'administration intérieure, les institutions civiles et religieuses de ce pays, depuis la conquête d'Alexandre jusqu'à celle des Arabes*, par M. Letronne, tom. 1, imprimé, par autorisation du Roi, à l'imprimerie royale, 1842; tom. 2, 1848; in-4^o, avec atlas in-fol.

(2) M. Letronne (Antoine-Jean) membre de l'Institut, garde-général des Archives, commandeur de la légion d'honneur, etc, etc, est mort le 14 décembre 1848, à Paris, où il était né en 1787, dans la condition la plus humble, d'où son travail et son génie l'avaient porté au premier rang de la science et des honneurs. Il était en Europe le principal représentant de la critique française, comme l'a dit avec raison

Sous le rapport de la Philologie , les inscriptions ont été, et sont encore d'une immense ressource pour compléter les grands dictionnaires des deux langues, et tout le monde sait que les dernières éditions de l'excellent Lexique de Forcellini, ont été enrichies de plus de 42,000 mots recueillis sur les anciens marbres.

Il y a plus, le texte des écrivains classiques eux-mêmes, de ces auteurs immortels qui font souvent les délices, et quelquefois la consolation de l'homme studieux, comme de l'homme du monde, du magistrat, comme de l'homme d'état, ce texte, dis-je, s'améliore, se rectifie souvent par le secours des inscriptions. Pour ne citer qu'un seul écrivain, un historien, le plus profond, le plus grand de tous peut-être, le texte de Tacite reçoit encore des améliorations, des rectifications importantes de l'Épigraphie, même après les travaux des Brotier, des Oberlin, des Naudet et des Burnouf. La dernière révision de ce texte précieux, donnée par le savant et laborieux Orelli, a été faite spécialement d'après les inscriptions antiques, qui ont fourni un bon nombre de

M. Egger, le digne suppléant de M. Boissonnade à la Sorbonne, dans une leçon éloquente, consacrée tout entière au souvenir du savant illustre que la France venait de perdre. Nous n'avons point oublié que M. Egger a promis, à cette occasion, une notice plus étendue et plus complète sur M. Letronne, notice qui est attendue avec impatience, surtout par les admirateurs de M. Letronne et par les amis de M. Egger. (Voir le *Journal général de l'Instruction publique*, du 30 déc. 1848.)

corrections, en particulier pour les noms propres (1).

Enfin que de trésors littéraires, sans parler des textes liturgiques et législatifs que le bronze ou le marbre nous ont conservés, que de trésors littéraires, combien de pièces de vers plus ou moins poétiques, ne devons-nous pas à ces pierres enfouies et souvent mutilées, que l'ignorance et l'industrie auraient *utilisées* sans doute, comme elles l'ont fait tant de fois, mais qui, grâce souvent à un heureux hasard, ou à la science investigatrice, sont venues accroître l'héritage classique de l'antiquité ! Les curieux et précieux recueils de poésies, connus sous les noms d'Anthologie grecque, ou latine, se composent en partie de vers recueillis sur la pierre ou sur l'airain, soit dans les temps modernes, soit antérieurement. En effet, l'antiquité elle-même avait commencé de bonne heure à colliger ces fleurs éparses, et de parfums si divers. Indépendamment des inscriptions en vers ou en prose que l'on trouve dispersées en divers auteurs, tels qu'Hérodote, Plutarque et Pausanias, Eusèbe nous apprend qu'Evhemère, qui vivait 300 avant J. C., avait copié toutes celles qu'il avait vues dans ses voyages; Polémon le Périégète, Philochore, etc., avaient suivi cet exemple, dont Cyriaque d'Ancône, parmi les modernes, fut le premier imitateur au XV^{me} siècle ;

(1) V. dans la *Nouvelle Revue encyclopédique* de 1847, t. IV, p. 462, une lettre fort intéressante de M. Noël Desvergers, à ce sujet.

car le poète Pétrarque , qui avait recherché avec ardeur les inscriptions , comme les médailles et les manuscrits , ne s'occupa point à les réunir systématiquement.

Mais puisque nous venons de parler d'anthologies , ou recueils de fleurs poétiques , c'est-à-dire , d'inscriptions en vers , serait-il permis d'oublier ce que la Littérature ancienne doit à l'Épigraphie dans la ville qui a si dignement payé son contingent aux Anthologies grecque et latine , par les inscriptions de *Felicissimus* et du *Jeune Navigateur* (1) ?

La première , exhumée il y a peu d'années dans le voisinage de l'ancien amphithéâtre , consacre vingt vers hexamètres , quelquefois très poétiques , « à un beau jeune homme , nommé Felicissimus , « mort à dix-neuf ans , qui avait combattu , quoique « médecin , les animaux sauvages dans l'arène , aux « applaudissements du peuple ; assisté les sacrifices « teurs aux autels , et couronné de fleurs , au retour « du printemps , les statues des dieux . . » Elle se termine dans la seconde moitié (car elle est divisée en deux sur le marbre) , par une pensée philosophi-

(1) Cette dernière a d'abord été publiée par Spon , en 1685 , dans ses *Miscellanea* ; puis par M. de Saint-Vincens le fils , à la suite de la Notice sur son père , où elle est gravée. Chardon de la Rochette l'a savamment expliquée et commentée. V. ses *Mélanges* , t. 1 , p. 121. Elle a été insérée en dernier lieu dans les *Inscriptions en vers du Musée d'Aix* , avec le fac-simile de celle de Felicissimus , dont la découverte , en 1839 , donna lieu à la publication de cet opuscule.

que empreinte d'une douce mélancolie , et qui a quelque chose d'homérique à la fois et de virgilien, si j'ose le dire : « Pourquoi pleurer ma perte, dit « le bel adolescent, on ne peut vaincre la destinée ! « Les enfants des hommes sont comme les fruits « des arbres, dont les uns tombent dans leur matu- « rité, les autres sont cueillis avant le temps. »

L'inscription du *Jeune Navigateur*, depuis longtemps connue, et que nous devons à Peiresc, dans la maison de qui elle fut retrouvée par le président de Saint-Vincens, n'est pas moins touchante, et surtout moins curieuse, sous le point de vue des idées philosophiques et religieuses , auxquelles elle se rattache. Le savant Fauriel , qui a vu dans cette pièce de douze vers , *du ton le plus élevé et de la grâce la plus pure*, un précieux débris, à peu près unique, de la littérature des anciens Massaliotes , s'est empressé de la donner, en commençant l'*Histoire de la Poésie provençale*, dont le berceau peut-être recut, à travers les siècles, quelque influence de cette littérature primitive (1).

Mais la Colonie de Sextius n'est point la seule, il s'en faut, dans la Province romaine, dont le sol antique ait mis au jour des reliques littéraires ou histo-

(1) V. *Histoire de la Poésie provençale*, par M. Fauriel, Paris, 1846, 3 v. in-8°, t. 1, p. 81. Il y aurait beaucoup à dire sur cette assertion du savant professeur, quelque imposante que soit son autorité; mais il ne nous appartient pas de la discuter ici.

riques. Elles abondent dans cette contrée, où la Colonie phocéenne avait déjà déposé les germes de la civilisation grecque, dont il nous reste, hélas ! bien peu de monuments, si nous en exceptons les médailles. Toutefois ces médailles elles-mêmes ne sont-elles pas de véritables monuments épigraphiques; et ne leur devons-nous pas, grâce à la bonne fortune et à la science de l'un de nos plus honorables compatriotes, la révélation de l'existence de plusieurs cités ou peuplades, qui ont depuis longtemps disparu de notre sol (1) ?

Que de petites villes en Provence, que de localités plus ou moins obscures, doivent toute leur illustration à une inscription mutilée ! Car je ne dois point parler ici des trésors de ce genre qu'offrent à l'étude les Musées des grandes villes, notamment celui d'Arles, le plus riche de tous, et même celui de Marseille, qui devra peut-être à l'Épigraphie le monument le plus curieux de son histoire primitive. C'est vous rappeler la découverte faite récemment, aux environs de la vieille cathédrale de *la Major*, d'un fragment d'inscription phénicienne, prescrivant des rites de sacrifices fort curieux, comparés à des prescriptions analogues ou contraires, peut-

(1) *Description de quelques médailles inédites de Massilia, de Glanum, des Cœnicenses, etc.* par M. le marquis de Lagoy, correspondant de l'Institut. Aix, 1834, in-4°.

être contemporaines, que l'on trouve dans les livres de Moïse (1).

Pour ne pas m'engager dans une revue géographique qui pourrait être longue, et qui serait bientôt fastidieuse, je me bornerai à citer trois localités, au nord, au midi, et au centre de la Provence, qui doivent à des inscriptions toute leur importance historique.

Cependant, à vrai dire, celle du centre, je veux parler de Gréoulx, en s'énorgueillissant à juste titre du monument élevé à ses Naiïades, à ses Nymphes bienfaisantes, *Nymphis Griselicis* (2), il y a dix-sept

(1) N'oublions pas que ce bloc, employé dans une vieille construction à Marseille, peut avoir servi de lest à un vaisseau sorti du port de Carthage, ou parti des rivages de Syrie, bien que l'établissement de colons phéniciens, ou tyriens, sur nos côtes n'ait rien que de très vraisemblable. V. *Mémoire sur une inscription phénicienne déterrée à Marseille, en juin 1845*, par M. de Saulcy, avec fac-simile, dans les *Mémoires de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres)*, t. xvii, p. 310, Paris, 1847, in-4°.

(2) NYMPHIS GRISELICIS, tels sont les derniers mots de cette inscription brisée en deux, dont la partie inférieure fut d'abord exhumée dans une église en ruines, par Peirese, qui passait à Gréoulx avec le premier président Duvaix, depuis Garde des sceaux, grand magistrat non moins zélé que lui pour les antiquités (V. Honoré Bouché, t. 1, 233), et dont l'autre partie n'a été découverte que deux siècles après, vers 1807. M. Marcellin de Fonscolombe en a donné une savante notice dans le *Magasin Encyclopédique* de septembre 1811, notice qui fut d'abord lue à notre Académie, et qui a été tirée à part. Il en est aussi question dans le discours préliminaire de la 2^e édition de *l'Histoire médicale et chimique des eaux de Gréoulx*, par M. le Dr Robert, Marseille (1810). Nous en devons un fac-simile inséré dans les *Annales des Basses-Alpes*, t. 1 (1838), p. 70, à M. le Dr Honorat, de Digne, notre ami, qui a su rendre ainsi plus d'un service important à l'Épigraphie, après s'être fait un nom distingué par ses découvertes dans les

cents ans, par la femme d'un grand personnage, d'un Pollion, consul, pontife et proconsul d'Asie, peut vanter justement encore la vertu de ses eaux, dont la renommée remonte ainsi aux premiers siècles de l'Empire romain, sans que leur nom, celtique sans doute, ait subi plus d'altération que leur nature salutaire.

Au midi de la Provence, dans la région attristée des étangs, on lit le mot grec ΦΟΚΕΙΟΣ, synonyme sans doute de Massaliote ou Marseillais, sur un fragment bâti dans l'angle de la chapelle isolée de St-Blaise, où jadis s'élevait un bloc qui paraît avoir

sciences naturelles, en botanique, en entomologie; et depuis par son Dictionnaire Provençal-Français, bien plus complet que ceux qui l'ont précédé.

Le savant et infatigable bibliothécaire de Zurich, J. G. Orelli, a donné l'inscription de Gréoulx, sous le n° 3421, dans l'*Inscriptionum latinarum selectarum amplissima collectio*, véritable manuel classique d'Épigraphie, ou plutôt d'Archéologie latine, auquel la mort qui l'a frappé le 7 janvier dernier, a empêché de joindre un supplément d'environ 3000 inscriptions qu'il préparait depuis longtemps, et dont l'impression était commencée depuis 1846, au moins, d'après ce qu'il nous écrivait lui-même, en nous annonçant qu'il y comprendrait les dernières inscriptions d'Aix . . . Consignons ici, à propos des Nymphes de Gréoulx, que l'on trouva vers 1830, au débouché des eaux de la ville d'Aix, dans les prairies dites de Fenouillières, trois petits autels votifs en pierre blanche, avec moulures d'assez bon goût, dont deux étaient des *ex-voto* aux Nymphes; sur le plus grand qui n'a que 35 centimètres environ de hauteur, on lit: NIMPHI | PIAM | V. S. L. M. |; sur l'autre qui est plus petit: NIMF | PRIM | VSLM. | C'est encore une femme, mais une femme bien obscure ici, PRIMA sans doute (en corrigeant et complétant les deux mots l'un par l'autre), qui s'acquitte d'un vœu aux Nymphes, sans que rien nous indique qu'il s'agisse des Naïades de nos eaux thermales, ce qui cependant est probable.

servi de base à une statue, et qui supporte maintenant le bénitier de l'église de S^t-Mitre. On a cru déchiffrer sur ce bloc, qui pourrait bien n'avoir été qu'un autel votif à Junon, les mots de *Curator*, trésorier, administrateur, et de *Maritima*; et la position de cette ville importante, ancienne capitale des Avaticiens, se trouverait ainsi fixée sur le plateau de S^t-Blaise, où d'immenses ruines la signalaient en vain à l'investigation de la science (1).

Enfin à l'extrémité nord de la Provence, au dessus de Sisteron, et devers les Hautes-Alpes, la *Pierre-Écrite* (*Peira-Escricha*), ou le rocher de Chardavon, conserve dans une belle et longue inscription, le souvenir d'un bienfait, ou d'un service rendu à la contrée, par l'illustre Patrice Claudius Postumus Dardanus, ex-consulaire de la Province viennoise, etc., etc., qui avait été Préfet du prétoire des Gaules, vers 409, et par sa femme Nevia Galla. Elle apprend qu'ils facilitèrent l'accès de la vallée, en

(1) Entre les étangs de la Valduc, de Citis, du Pourra et d'Engrenier, V. sur cette découverte importante et sur ces deux inscriptions, la *Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, t. II, p. 294. M. Tou-louzan y donne l'inscription de *Maritima*, telle qu'il la lit, et que nous n'avons pu collationner jusqu'ici sur l'original; la voici cependant d'après lui : *Junoni, Verrius C. Verrii filius, curator Maritimæ, sextumvir Augustalis Avaticorum*. Il est à regretter que cette inscription, qui devait être gravée avec celle où on lit ΦΟΚΕΙΟΣ, pour l'Atlas de la Statistique, qui est même indiquée dans la note 3 de la p. 294, comme appartenant à la pl. XIII, où elle est remplacée sous le n° LXX par une autre dont la lecture est bien hasardée, n'ait pas plus été figurée dans cet atlas que la grecque.

coupant les flancs de la montagne (1), et que pour la sûreté de tous (2), ils y fortifièrent le lieu de *Theopolis*, où s'était retiré sans doute ce grand personnage, si diversement jugé par saint Jérôme et saint Augustin, et par Sidoine Apollinaire. Peut-être se retranchait-il ainsi dans les montagnes pour se soustraire à la fureur des Barbares, qui envahissaient l'empire de toutes parts, grâce à l'ambition effrénée et à la trahison des ministres rivaux, Rufin et Stilicon, dont les crimes ne reçurent que trop tard pour les peuples un bien juste châtement.

En effet, cette inscription semble un dernier adieu de la civilisation romaine, un dernier service rendu aux habitants par les hommes du Pouvoir organisé. Les flots de la barbarie arrivent de toutes parts; déjà même on cherche à se défendre en s'isolant, à se protéger soi-même, à se sauver avec les siens. Ainsi a fait Dardanus, il y quatorze siècles. . . . Il est difficile aujourd'hui même, de contempler sans en recevoir une impression profonde, ce monument presque impérissable, qui semble une leçon vivante de l'Histoire. Relégué dans une vallée âpre et déserte, mais pourtant intéressante et pittoresque, il produit un *effet si beau et si singulier*, pour me servir des expressions d'un savant voyageur (3).

(1) *Cæsis utrimque montium lateribus.*

(2) *Tuetioni omnium.*

(3) V. Millin, *Voyage dans les départements du Midi*, t. III, p. 66, et

que ce rocher , dit-il , mériterait d'être imité dans quelques-uns de nos jardins modernes. Sans doute, on pourrait en copier l'effet pittoresque ; mais ce n'est que sur le roc sauvage de Chardavon que l'Histoire conserve toute son éloquence.

Il serait téméraire de penser à reconstruire avec les matériaux épigraphiques, que le temps et les barbares de toutes les époques nous ont laissés, l'histoire de la Provence primitive. Ce n'est pas dans une province éloignée et dépendante, que l'on peut espérer de rencontrer sur le marbre ou sur l'airain, des textes législatifs, des actes publics et solennels, et tout ce qui constitue l'action d'un gouvernement ou d'une administration puissante. Mais on peut y trouver spécialement des secours pour la géographie historique, lorsqu'il s'agit d'éclairer ou de rectifier les textes beaucoup trop arides des anciens itinéraires, ou des

dans l'atlas , pl. LIV , 2 , la vue de la vallée où est l'inscription , dont le Dr Honorat , de Digne , ardent propagateur de la science , a donné encore un très bon fac-simile dans les *Annales des Basses-Alpes*, t. 1 , p. 361. Publiée de puis longtemps , et d'abord fort peu correctement , on peut encore consulter, après Millin et M. Henry, p. 440, ce qu'en dit H. Bouche , qui fut prier de Chardavon, tom. 1 , 244 , 570 et p. 41, des (nouvelles) Additions à cet ouvrage si important pour notre histoire, dont le titre, pour le 1^{er} vol., est la *Chorographie ou Description de Provence, et l'Histoire chronologique du mesme pays*, par le sieur Honoré Bouche, docteur en Théologie, etc., Aix, par Charles David, 1664, 2 vol. in-fol. Les (nouvelles) Additions, imprimées postérieurement, forment 30 pages pour le premier volume, et 36 pour le second, qui a pour titre *l'Histoire chronologique de Provence*, etc. On les trouve rarement à part, et pas toujours avec l'ouvrage.

écrivains grecs et latins. La géographie ancienne, c'est l'histoire même, c'est le tableau de nos origines, et le nom d'une *mutatio* ou d'une *mansio*, c'est-à-dire, d'un relais ou d'une étape, plus ou moins altéré dans un itinéraire, ou sur la *carte théodosienne*, peut être rectifié et déterminé par l'inscription d'une borne milliaire, qui marque d'une manière indubitable sa position, et quelquefois ses rapports de distance avec les lieux voisins. Tel est le premier titre historique de plusieurs de nos villages placés sur la voie romaine, et souvent le seul qui ait survécu à une population plus ou moins nombreuse.

Ces bornes milliaires, véritables jalons de la civilisation plantés partout où les Romains avaient porté leurs armes victorieuses, sillonnaient la Provence, comme l'Italie, comme les autres pays conquis, et servent encore à rectifier les anciens géographes. On peut en étudiant leurs débris, et avec le secours des inscriptions, suivre cette fameuse *Voie aurélienne*, si populaire parmi nous, que le nom, très peu altéré, en est resté aux traces plus ou moins manifestes qui en subsistent encore. Ouverte depuis plus de 2000 ans, c'est par là que passèrent tant de fois les armées triomphantes des conquérants de la Gaule et des Espagnes, et plus tard aussi ces Barbares qui renversèrent le colosse romain. Leur invasion marque le terme des soins admirables donnés par les empe-

reurs à l'entretien des grands chemins de l'empire, dont l'histoire très curieuse, écrite par Bergier, sur les conseils et avec les secours de notre compatriote Peiresc, ne remplit pas moins de 2 volumes in-4°, complétés par une carte singulière, un véritable livret de route, ou tableau de poste impérial, qui remonte au moins à l'empereur Théodose, dont on lui donne quelquefois le nom, comme aussi celui de Peutinger, grand et savant citoyen d'Ausbourg, qui en fut l'heureux possesseur, et qui dut la publier le premier (1).

Ce serait un véritable voyage classique dans la *Provinceromaine*, que de suivre cette *Voie aurélienne*, qui la traversait dans toute sa longueur, du levant au couchant, c'est-à-dire, de Cimiez, ou des bords du Var à Arles, avec quelques embranchements à droite et à gauche; et ce voyage ne manquerait pas d'intérêt historique et littéraire, si l'on savait y rattacher les diverses inscriptions qu'offrirait la route. Je vais essayer d'en tracer le plan, au moins en partie, me reposant quelque peu sur l'intérêt qu'offrent toujours aux amis du pays et de l'érudition les sou-

(1) Peutinger étant mort en 1547, cette table dite *Peutingeriana* ou *Theodosiana*, qui avait été découverte par Conrad Celtès, dès la fin du xv^e siècle, dans une ancienne bibliothèque de Spire, ne fut publiée intégralement qu'en 1598. L'original déposé aujourd'hui à la bibliothèque de Vienne, à laquelle il fut donné par le prince Eugène, a été fidèlement reproduit dans la belle édition de Scheyb, *Vindobonæ*, 1753, grand in-fol.; édition revue et corrigée, avec une introduction nouvelle par Conrad Mannert. *Lipsiæ*, 1821, in-fol. avec 12 pl.

venirs de la Patrie antique, pour vous dédommager de l'aridité de cette esquisse.

On sait que la Voie aurélienne, commencée vers 240 avant J. C., par Aurelius Cotta, qui avait été deux fois consul, et qui lui donna son nom, partait de Rome et aboutissait à Arles, en passant par l'Étrurie et par les Alpes Maritimes. Elle ne s'étendit d'abord qu'à 85 milles de Rome, jusqu'au *Forum* ou *marketé d'Aurélius*, aujourd'hui *Montalto*.

Ce n'est que successivement qu'elle fût prolongée jusqu'au Var, et jusqu'à Arles, où l'itinéraire marque le 796^e mille; et les plus anciennes bornes milliaires, qui constatent encore sur beaucoup de points qu'elle fût confectionnée et pavée, remontent à l'empereur Auguste, dont le gendre Agrippa veillait spécialement sur les grands chemins de l'empire, sources et témoignages évidents de prospérité et de puissance.

Ces bornes paraissent avoir porté un chiffre, qui devait se compter à partir de Rome jusqu'au terme de la route, ou du moins jusqu'à la frontière d'Italie. En effet les bornes milliaires trouvées au delà du Var, portent un chiffre très élevé, tels que *DCXC* trouvé près de Vintimille, *DCI* près de Monaco, *DCIV* près de la Turbie; tandis que plusieurs qui ont été trouvées en-deçà du Var, et toujours sur la même voie qu'elles déterminent, sont marqués *IV*, *VIII*, etc. Cependant il n'est pas constaté que depuis le Var jusqu'à Arles

ou jusqu'à Aix, il n'y ait eu qu'une série de chiffres, la plupart des bornes ayant été refaites par les successeurs de l'empereur Auguste, qui veillèrent soigneusement à l'entretien des routes, jusqu'à l'époque mérovingienne, et les chiffres ayant souvent disparu, ou se trouvant omis, quelques-uns ont semblé indiquer que leur nouveau point de départ était pris tantôt de Fréjus, tantôt d'Aix ou d'Arles; et la fameuse inscription du préfet du prétoire, Auxiliaris, de l'an 435, indique, selon nous, qu'en dernier lieu une série partait d'Arles, dans la direction de Marseille (1).

D'après l'itinéraire d'Antonin (2), l'Italie finissait à *Alpis summa*, sommet des Alpes, point culminant sur la route, où Auguste fit élever le célèbre trophée, dont Pline nous a conservé la précieuse inscription avec les noms des 44 peuples, ou peuplades des Alpes, vaincus (3). Un énorme massif, dont les environs sont jonchés de marbres brisés, avec quelques lettres, quelques syllabes au plus, qui suffisent pour confirmer l'authenticité de l'inscription donnée par Pline, et l'identité du monument, sont tout ce

(1) Orelli, 3330. V. en outre H. Bouche, 1, 307 et 583. Papon, 1, 52. Millin, III, 509. Estrangin, *Études sur Arles*, Aix, 1838, p. 98.

(2) *Vetera Romanorum itineraria, sive Antonini Augusti itinerarium, cum notis variorum*, curante P. Vesselingio, Amstelodami, 1735, in-4^o, p. 296.

(3) *Hist. Nat.*, I, 3, c. 20. V. H. Bouche, 1, 98. Papon, *Hist. de Prov.*, 1, 407. Morcelli, *de stilo inscript. lat.*, t. 1, 96.

qui reste de ce magnifique trophée, qui a donné son nom au misérable village de la Turbie, bâti en partie avec ses débris.

Ici finit l'Italie, et commence la Gaule, *huc usque Italia ab hinc Gallia*, dit l'itinéraire, et Cimiez (Cemelo ou Cemenelun), dont il ne reste que des ruines, au nord et un peu au dessus de Nice, est la première ville qu'il indique (1).

A quelques milles de là, la Voie aurélienne franchissait le Var sur un pont sans doute, mais il n'en reste aucune trace; ce qui s'explique par les fréquents changements qu'a subis le lit du fleuve, dont le nom tiré de ses variations, dit-on, n'offre qu'une étymologie ridicule (2).

Bientôt on arrive à Antibes, colonie marseillaise; son nom grec indique son origine et sa position en face de Nice, sa sœur aînée. Il se lit encore sur un

(1) Cimiez, d'abord la capitale des *Vediantii*, puis cité importante de la province des Alpes maritimes, avec un évêché dès les premiers siècles, bientôt réuni avec son titre à celui de Nice, où ses habitants dispersés par les Lombards se réfugièrent, après la destruction de leur ville, dans le 7^e siècle. Il n'en reste qu'un certain nombre d'inscriptions romaines, dont l'une entr'autres indique un monument élevé à l'impératrice Cornelia Salonina, épouse de Gallien-le-Jeune, par le noble ordre de Cimiez, *nobilis ordo Cemenelensium*, c'est-à-dire, les décurions, les municipaux; et les ruines d'un amphithéâtre, où S. Pons fut martyrisé, vers 258. V. Millin, *Voyage dans les départements du Midi*, II, 549.

(2) Le mot *Var* est sanscrit, et signifie fleuve, d'après le P. Paulin de Saint-Barthélemy, dans son opuscule intitulé: *Jornandis Vindicia de Var Hunnorum...*, Romæ, 1800, in-4°, p. 8. Le nom de l'Ar, ou de l'Arc, a presque la même signification. V. la note ci-après, p. 35.

fragment d'inscription encastré dans une vieille tour carrée , qui sert aujourd'hui de clocher à la paroisse.

Un autre fragment portant en beaux caractères grecs le nom de BOPUSTHE... , semble rappeler que la flatterie des Antipolitains aurait élevé un monument en l'honneur du cheval de l'empereur Adrien, qui visita nos contrées l'an 120 de notre ère, et consacra des vers et une colonne à cet heureux quadrupède, nourri sur les bords du Borysthène, dont on lui donna le nom. Ces vers, sinon la colonne, furent trouvés au commencement du xvii^e siècle, sur un marbre de la ville d'Apt, que l'on s'empressa d'envoyer à Peiresc, qui les restitua et les compléta. Comme on les avait publiés quelques années auparavant, des doutes s'élevèrent sur l'authenticité du marbre, aujourd'hui disparu, doutes que peut dissiper le fragment d'Antibes, en témoignant des honneurs rendus en Provence au quadrupède impérial (4).

(1) H. Bouche, I, 221, etc. Orelli, 824. Gassendi, *Viri illustris Nicolai Claudii Fabricii de Peiresc Senatoris Aquisæctiensis Vita*, Paris, 1641, in-8°, p. 227, sous l'année 1629. Il est bien difficile de croire que Peiresc qui avait ce marbre dans son cabinet, et Gassendi, son historien et son ami, l'aient reconnu pour authentique, sans des preuves matérielles résultant de sa découverte récente dans le pays. Il est aussi mentionné dans un opuscule très rare, qui donne une description très sommaire du riche cabinet d'antiquités laissé par Peiresc, intitulé : *Fabriciani Cimeliarchii promptuarium triceps à D. Francisco Chapardo, J. U. D. coagmentatum*. Aquis-Sextiis, typis Joannis Roize, in platea PP. Prædicatorum, 1647, in-4°, 48 pag., plus le titre; mais cet opuscule laisse beaucoup à désirer.

Mais une inscription, sinon plus curieuse, du moins plus touchante, que l'on y voit encore, est celle d'un jeune danseur, appelé Septentrio, qui mourut à douze ans, après avoir dansé deux jours sur le théâtre d'Antibes, où il plut, *placuit*, dit simplement le marbre avec une touchante précision. On a sculpté au dessus sept cyprès ou plutôt sept palmes, qui semblent annoncer le nombre de ses victoires; et au dessous un vase, d'où sortent se penchant tristement vers la terre deux fleurs, symbole peut-être de ses deux journées de triomphe, et de sa fin prématurée (1)

Après Antibes, l'Itinéraire comme la Carte Théodosienne marquent XII milles pour arriver *ad Horrea*, sur la position de laquelle les historiens comme les géographes ont varié. H. Bouche (1, 148) le place à Grasse, en remontant presque directement au nord, comme paraît l'indiquer le crochet de la carte routière, dite aussi de Peutinger; mais elle marque ici un double crochet, qui nous porterait plutôt vers Auribel ou Auribeau, en laissant à droite le mamelon de Sartous (*Castrum de Sartolis*, H. Bouche, I, 296):

(1) Voici cette inscription, souvent citée d'ailleurs : D. M | PYERI SEPTENTRI | ONIS ANNOR XII QVI | ANTIPOLI IN THEATRO | BIDVO SALTAVIT ET PLA | CVIT. — V. à ce sujet, H. Bouche, I, 288. Millin, II, 511. Papon, I, 42, etc. Elle est figurée dans Caylus; *Recueil d'antiquités*, II, pl. LXXXII, et dans les *Mémoires de la Société Archéolog. du midi de la France*, Toulouse, 1841, in-4°, tom. IV, p. 399, à la fin d'une bonne Notice de M. Ernest Breton sur les antiquités d'Antibes.

Ce dernier village, aujourd'hui ruiné, offre encore quelques débris d'antiquités, et une inscription sépulcrale en cinq ou six vers, fort irréguliers, consacrée par Rafelia ou Raielia Secundina à son fils Verus, mort à trente ans, sans postérité; inscription remarquable par les rapports de style et de pensée qu'elle présente avec celle de Felicissimus, évidemment de la même époque, c'est-à-dire du III^e ou IV^e siècle, au plus tard (1).

Le nom d'*Horrea*, qui signifie greniers, approvisionnements, magasins, placés avec raison sur un point d'un accès difficile, à quelque distance du rivage, hors de la portée des pirates, se retrouve en quelque sorte dans celui d'Auribeau. De ce point, la voie antique descendait rapidement vers la côte,

(1) Nous la donnons ici, parce qu'elle est très incorrectement imprimée dans la *Statistique du Var*, p. 509. Grâce à l'extrême obligeance de M. Ch., propriétaire actuel du domaine dans lequel elle a été trouvée en 1817, et où elle existe encore, nous la publions d'après une empreinte prise sur la pierre même, qui a 34 c. de hauteur sur 40 de largeur. La forme des lettres, comme celle du *niveau* et de l'*ascia*, au milieu desquels est la sigle D. M., rappelle aussi l'inscription de Felicissimus.

D. M.

RESPICE PRAETERIENS ORO TITVLVMQ
DOLEBIS QVAM PRAEMATVRE NIMI
VM SIM MORTIS ADEPTVS. TRIGINTA AN
NORVM RAPTA EST MIHI LVX GRATISSI
MA VITAE ET DE GENTE MEA SOLVS SINE
PARVOLO VIXI. QVEM MATER MISERV
FLEVIT QVOD PIETATIS HONORE RELICTA
EST Q. LVCCVNIO VERO
RAFELIA SECVNDINA MATER
FILIO PISSIMO FECIT.

où l'on en retrouve des traces jusqu'à Fréjus, évitant et laissant à droite la montagne et les bois de l'Esterel que franchit la route moderne. Ainsi, dans une gorge, au revers du Cap Roux, à demi-lieue d'un hermitage dit de la S^{te}-Baume, on trouve encore une pierre tronquée, en forme de colonne, avec une base carrée, sur laquelle on lit ces mots bien conservés, sauf les premières lettres : TRIBUNICIA POTESTATE, avec les chiffres XX et VIII, qui indiquent un milliaire posé la 20^{me} année de la puissance tribunicienne, de l'empereur Auguste très probablement, et le 9^{me} mille depuis Fréjus, qui en effet est à 3 lieues.

En partant de ce point on descend vers la mer, où une petite anse, dite la *Caranque d'Aurelo*, rappelle encore le nom de la Voie aurélienne, qui suivait à peu près la côte à quelque distance jusqu'à Fréjus, en passant par Agay (le *port d'Agathon*) et l'emplacement de l'antique Athenopolis, dont il ne reste qu'un nom harmonieux et cher aux muses. Enfin, après avoir laissé à gauche la tour de Darmont, à laquelle se rattache je ne sais quel souvenir de la reine Jeanne prisonnière, et qui paraît n'avoir jamais été qu'un phare, on arrive à S^t-Raphaël ou S^t-Rapheau, dont la plage déserte reçut un jour la barque, qui ramenait de l'Orient César et la fortune de la France (9 octobre 1799).

On est à Fréjus, *Forum Julii*, le Marché de Jules,

dont le vaste port creusé par le premier des Césars, aujourd'hui converti en jardins et en champs de blé, après avoir été un marais infect depuis le X^{me} siècle, abrita longtemps la flotte romaine. Les monuments détruits ou encore debout, tels que l'aqueduc et l'amphithéâtre, peuvent donner une idée de la magnificence de cette colonie militaire, où Auguste avait créé un arsenal maritime ; et une belle inscription de Nîmes, consacrée par les citoyens de Fréjus à leur patron, Q. Solonius Severinus, de la tribu Voltinia, Flamine de la Province narbonaise, tribun militaire, ou colonel de la 8^{me} légion, semble confirmer le nom d'*Octaviens* que Pline leur donne, parce que la 8^{me} légion en avait fourni les colons (1).

Mais quelle inscription pourrait l'emporter, pour l'illustration d'une ville, sur cette ligne de Tacite, où il est dit qu'Agricola était né dans l'antique et illustre colonie de Fréjus (*veteri et industri Foro Juliansium colonia...* Agric. iv), et surtout quel marbre ou quel granit pourrait être plus durable que ces mots, depuis que l'imprimerie assure une juste immortalité aux pages échappées aux Barbares, et aux ténèbres du moyen-âge, quand ces pages sont signées d'un écrivain tel que Tacite ?

A une lieue de Fréjus, et toujours sur la Voie

(1) V. Pline, H. N., l. 3, c., 4; H. Bouche, t., 247; Papon, t., 45; Morcelli, t., 91.

aurélienne, dans l'église de Pugeton ou Puget-lez-Fréjus, une pierre milliaire, marquée de la onzième année de la puissance tribunicienne d'Auguste (12 ans avant J.-C.), a longtemps supporté la coquille du bénitier, et a fini par être creusée en auge pour servir aux fonts baptismaux (1).

La même route nous conduit à *Forum Voconii*, le Marché de Voconius, que l'itinéraire et la carte de Peutinger marquent après Fréjus, et dont l'origine est inconnue; mais ce nom est, pour ainsi dire, consacré dans la correspondance de Cicéron, où deux lettres, l'une de Plancus, l'autre de Lépidus, indiquent sa position et la distance qui le sépare du Marché de Jules, distance quelque peu différente de celle des itinéraires (2).

(1) V. H. Bouche, I, 429, et l'article *Puget-lez-Fréjus*, au tom. 2 de la *Géographie ou Description historique, géographique, etc. de la Provence...* faisant partie du *Dictionnaire de la Provence et du Comté Venaisien*, connu sous le nom d'Achard, en 6 vol. in-4°, dont le dernier, très rare, n'a pas été terminé et s'arrête à la pag. 576. — Marseille. 1785-86; Aix, 1787-88, pour la géographie, formant les deux derniers volumes, qui sont les meilleurs et les moins communs de cette compilation. Les deux premiers donnent le Vocabulaire, les deux autres les Hommes illustres.

(2) *Epistolæ famil.*, X, 17 et 34. Il faut lire, dans l'une et l'autre lettre, *Forum Voconii*, et non *Forum Vocontium*, que l'on traduit par Vaison, dans le pays des Voconces, qui n'a jamais porté ce nom. Cette lecture nous paraît incontestable d'après les localités, et quel que soit le nom des éditeurs. On est surpris de lire dans l'excellente édition de Cicéron, donnée par M. J.-V. Le Clerc, dont le texte fait autorité, *Forum Voconii* dans la 17^{me} lettre, et *Forum Vocontium* dans la 34^{me}. Il n'a jamais existé de *Forum Vocontium* ou *Vocontiorum*, que dans cette mauvaise leçon, qui est d'ailleurs très ancienne.

Dans la première, Plancus écrit à Cicéron qu'Antoine vient d'arriver à Fréjus avec son avant-garde, et que Lépidus, son adversaire, est campé à *Forum Voconii*, qui est à 24 milles de *Forum Julii*, Fréjus. Dans la seconde, Lépidus écrit lui-même à Cicéron qu'il arrive à marches forcées des bords du Rhône à *Forum Voconii*, et qu'il a établi son camp en avant de ce point, au fleuve d'Argent, contre Antoine, qui est au-delà, et auquel Ventidius vient d'amener un renfort de trois légions. La lettre même, datée du Pont-d'Argent, *ex Ponte Argenteo*, détermine l'endroit où la Voie aurélienne franchissait ce fleuve, et cet endroit, près de Vidauban, conserve encore ce nom sans autre addition; ce qui le distingue des autres ponts sur le même fleuve.

Le Canet-du-Luc, qui se trouve une lieue en deçà, à l'occident, et où l'on a trouvé des restes d'antiquités, doit donc être regardé comme ayant succédé au marché, ou *Forum* de Voconius, nom d'un personnage d'ailleurs inconnu, et dont les dernières syllabes se retrouvent, jusqu'à un certain point, dans le nom altéré du Canet.

Malgré quelques divergences dans les distances indiquées aux itinéraires, tout concourt à faire préférer cette position à celle du Luc, bourg plus important, à demi-lieue au couchant de l'autre, également sur la Voie aurélienne. On a reconnu entre

ces deux points, outre une belle pierre milliaire (1), des ruines d'un temple ou d'un *œdicule* romain, et cette inscription sépulchrale d'une belle simplicité : « L. Calvisius Aquinus à C. Calvisius et à Gavia Modesta, ses père et mère » (*Parentibus*).

Une autre inscription plus célèbre dans nos historiens, et connue depuis le xvi^{me} siècle au moins, que l'on place tantôt au Luc, tantôt au Canet, tant ces deux localités sont rapprochées et peuvent se confondre, se rattache à celle-là, puisqu'elle a été trouvée dans leur voisinage, et qu'elle appartient également au haut-empire. Cependant elle est moins ancienne qu'on ne l'a cru jusqu'ici, parce qu'on a prétendu l'expliquer par la pensée qu'elle renferme, et non point par le texte seul (2).

On y a vu l'apothéose de la justice et de la clémence de César, à qui le sénat, délivré de la crainte et l'horreur des proscriptions, fit élever, dit-on, un temple, où furent placées les statues de César et de la Clémence. Mais quoi qu'on en ait dit, et même tout récemment, il ne s'agit point ici de Jules César, dont peut-être on n'aurait point pensé à déifier les vertus sous la république, mais bien de Caius César, surnommé Caligula, dont la clémence

(1) Il en sera encore question ci-après. H. Bouche la donne 1, 479 ; Orelli, 728, et primitivement Bergier, *Histoire des grands chemins*, 1, 456.

(2) V. les *Illustres observations antiques de G. Syméon*. Lyon, 1558, petit in-4^o, p. 22. — H. Bouche, 1, 459. — Papon, 1, 36, etc.

et la justice sont peu célèbres dans l'histoire. Ses vertus auraient besoin d'autres pièces justificatives que ce marbre, monument sans doute d'une basse adulation, comme tant d'autres, peut-être aussi d'une légitime reconnaissance pour quelque acte de justice isolé, car un tyran aussi peut perdre sa journée. Le texte même de l'inscription, *IUSTITIAE ET CLEMENTIAE C. CAESARIS*, à la justice et à la clémence de C. César, ne permet point d'hésiter sur l'application qu'il faut en faire à Caligula, quelque monstrueux que paraisse ce rapprochement de mots et d'idées; et une autre inscription fort importante pour la fixation qu'elle détermine de *Pagus Matavonicus*, au village de Cabasse, contre l'opinion de d'Anville, confirme cette explication.

Cette pierre, employée dans la construction de l'église de Cabasse, est encore un vœu, ou l'accomplissement d'un vœu pour la santé de C. César Germanicus, fils de Germanicus, fait par les habitants de *Matavonium*. Ici l'empereur, caractérisé par son surnom, l'est encore par le nom de son père, l'illustre Germanicus, qu'il avait joint au sien (1).

Il résulte évidemment, du rapprochement de ces

(1) Voici cette inscription, altérée dans Papon, 1, 37, qui, d'après la Statistique du Var, par M. Noyon (Draguignan, 1846, grand in-8°, pag. 229), est sur une pierre à peu près carrée, placée de haut en bas, dans la bâtisse d'une maison, à peu de distance du sol de la rue :
 PRO SALVTE | | C. CAESARIS GERMAN. | F. GERMANICI AVGVST. |
 PAGVS MATAVONICVS

deux marbres, qu'il s'agit dans l'un et dans l'autre de Caligula, et l'on sera moins surpris des hommages prodigués au digne successeur de Tibère, si l'on se rappelle que son avènement à l'empire fut salué par des acclamations universelles, et que, dans l'espace de trois mois, 160,000 victimes furent immolées en actions de grâce. Une année ne s'était pas écoulée, qu'une maladie grave ayant mis sa vie en danger (maladie par laquelle on a voulu expliquer les crimes et les folies qui souillèrent le reste de son règne), l'empire fut dans la consternation; des prières, des vœux, parmi lesquels il faut sans doute compter notre *ex voto*, se manifestèrent de toutes parts, et des citoyens même, se dévouant pour lui, firent annoncer qu'ils combattraient avec les gladiateurs, si les Dieux rendaient la santé à l'empereur (*Suet.*, in *C. Caligula*, 14).

La position de *Matavonicus*, dont le nom est conservé sur ce marbre, est d'ailleurs bien signalée par les inscriptions multipliées qu'on a exhumées à Cabasse et dans les environs. Ainsi l'on y a trouvé, sur la route de Brignoles, une pierre milliaire marquée du troisième consulat de l'empereur Probus (l'an 280). On y voit encore, dans le petit cimetière, une autre pierre milliaire, marquée xxxiii, placée sous l'empereur Flavius Valerius Constantin, petit-fils du *divin* Maximien, fils du *divin* Constance, formules à remarquer sous le règne

du premier empereur chrétien. Enfin on trouve encore, dans le même endroit, sur une belle et grande pierre, avec encadrement, adhérente au chœur de l'église, une inscription que Bouche donne d'une manière peu exacte, et comme n'existant plus (4, 258), d'où elle a passé dans Gruter plus altérée encore (CDXVII, 1). Cette inscription qui remplit huit grandes lignes, est remarquable par l'énumération d'une nombreuse famille à laquelle Cornelia, fille de Quintus, consacre ce monument funéraire, en commençant par elle-même et par son excellent mari, *sibi et marito optimo et merentissimo*, Q. Adreticius Victor, de la tribu Voltinia : et finissant par Victimaria Junia, sa très méritante bru, *nurui merentissimæ*. Il n'y a pas moins de dix personnes mentionnées (*Statistique du Var*, pag. 231).

Voilà sans doute assez de souvenirs archéologiques pour illustrer la commune de Cabasse, qui ne compte aujourd'hui que quinze cents âmes, mais qui, d'après les monuments, a dû avoir bien plus d'importance dans l'antiquité. Hâtons-nous d'arriver à Tourves, dont le nom rappelle évidemment l'ancienne *mansio ad Turrem*, marquée sur la carte et dans l'itinéraire, avec quelque différence dans les milles indiqués, différence qui s'explique par les redressements ou les changements successifs de la route.

Le château de Tourves n'est aujourd'hui remarquable que par ses ruines modernes, et par la belle

vue dont on y jouit. Ces ruines rappellent toutefois encore la magnificence, et les caprices de celui qui l'avait orné en y entassant grand nombre de statues, et même des antiquités factices avec de véritables débris antiques, quelquefois dénaturés par le mauvais goût de l'architecte. On doit chercher parmi ces débris une borne milliaire de Néron, enlevée en 1745 de la Voie aurélienne, que le comte de Valbelle eut l'idée de faire placer sur la terrasse du château, au haut d'une rampe décorée du nom de cet empereur. Mais par une fantaisie princière ou frivole, il fit ajouter à l'inscription de Néron, qui se termine par le mot *restituit*, selon l'usage, et qui indique le rétablissement ou la restauration de cette borne milliaire, placée sans doute sous Auguste, il fit ajouter, dis-je, ces mots *et iterùm restituit*, de nouveau rétablie, avec son nom ainsi accolé à celui du fils et du meurtrier d'Agrippine. Ces mots n'indiquent plus ici une restauration, un rétablissement, mais une translation, un déplacement véritable.

Cette inscription de Néron, de l'an 58 de J.-C., et qui paraît absolument semblable à celle qui fut trouvée au Luc, que Peirese transmit à Bergier, et qui se trouve encore dans Bouche, est très curieuse, non-seulement parce qu'elle apprend la distinction établie dès-lors entre le titre de *César* donné à Germanicus, et celui d'*Auguste* réservé aux empereurs, mais aussi parce qu'elle donne la généalogie de

Néron, fils (adoptif) du *divin* Claude, petit-fils de Germanicus César, arrière petit-fils de Tibère César Auguste, enfin du *divin* Auguste, dont il est qualifié *abnepos*, qui n'a point d'équivalent dans notre langue.

Après Tourves, où il est difficile de ne point reconnaître la *mansio ad Turrem*, que cependant plusieurs ont voulu fixer au Vieux-Rougiers, dont la montagne offre encore quelques tours de construction romaine, la route se dirige sur la station de *Tegulata*. On s'accorde à la placer à l'auberge dite de la Grande-Pégière, d'un ancien péage qui s'y trouvait au passage de l'Ar, et le nom de *Tegulata*, donné à d'autres localités, même sur la Voie aurélienne, indique sans doute une ancienne tuilerie. On y trouve d'ailleurs encore plusieurs grandes pierres avec des lettres à-demi effacées, provenant évidemment d'une construction antique qui, dès le *xvi^{m^e}* siècle, était déjà rasée à la hauteur du sol, comme l'autre trophée de Marius, d'après le vieil historien provençal, Raymond de Solier, trophée célèbre dont nous allons dire quelques mots (1).

(1) Voici le texte de Raymond de Solier, qui seul parle de ce double trophée, et dont le manuscrit autographe, ainsi qu'une copie de la main de M. de Méjanès, existe à la Bibliothèque d'Aix : « Marius victi
 • hostis spoliis, ut hos agros provinciales memoriâ suâ illustres red-
 • deret, victorum imperatorum more, duo lapidea trophæa extrui
 • jussit, unum supra viam Aureliam, in agro Porretensi, alterum du-
 • centos passus ad ortum, ubi hospitium Pegiera nuncupatum; a
 • solo æquatorum extant dumtaxat fundamenta, translatis ad Trittas
 • (Trets) et Porreria (Pourrières) oppida lapidibus. (Chorogr. Pro-

Un peu avant d'arriver à la station de *Tegulata*, on passe la rivière ou le fleuve de l'Ar, que Plutarque mentionne sans le nommer (Vie de Marius, 48, 49), que des titres du moyen-âge appellent *Lar*, *Laris* et *Larius*, mais que des titres plus anciens nomment *Ar*, ce qui concorde avec la prononciation et la syntaxe provençale; mais avant de franchir le pont dit de Puylobier ou de Pourrières, pour entrer, du département du Var, dans celui des Bouches-du-Rhône, on laisse à quelques pas à droite, sur les bords de la rivière, les faibles restes de l'*Arc de triomphe de Marius*, à peu près ras de terre aujourd'hui comme au xvi^{me} siècle. Leur authenticité est douteuse, bien qu'on en ait voulu dériver le nom de la rivière de l'*Arc*, tel qu'on l'écrit abusivement de nos jours, ce qui pourrait être concluant pour l'un et pour l'autre, si jamais ce dernier nom se trouvait écrit *Arcus*, dans quelque ancien document, dans une inscription (1).

« *vinciæ*, liv. 3, c. 3). » Ce texte ne prouve malheureusement qu'une tradition, et l'état de ruine complète de deux monuments dès cette époque.

(1) Sans remonter, ou en remontant au sanscrit *Abnamy*, liquide; il est évident que le nom Ar, Aar, Arc, etc., que l'on donne à un grand nombre de rivières de France, de Suisse, de Savoie, d'Allemagne, etc., dérive d'une langue primitive; mais l'introduction de l'article l'a quelquefois changé en *Lar*, *Laris*, etc. On lit encore *Ar* dans une donation de Guillaume II, comte de Provence, de 1024.. in *Comitatu Aquense in valle Cagnanam... de uno fronte flumen Ar*, citée par Ruffi (*Dissertation sur l'origine des Comtes de Provence*, Marseille, 1712, in-4^o, p. 45). On lit aussi : *Ultrà Are propè pontem, juxta viam qua itur ad Gardanam...*

Quoi qu'il en soit, ces restes de construction romaine (gravés dans Bouche, 1, 424, et dans l'Atlas de la Statistique des Bouches-du-Rhône, pl. xv, fig. 7), semblent avoir appartenu à une pyramide, à un tombeau, dont un bas-relief aurait représenté un guerrier debout sur un bouclier porté par des soldats, si l'on s'en rapporte au dicton provençal du *trioumsé de Pourriero*, *soun très à pourta un teoule*, trois pour porter une tuile, beaucoup d'embarras pour rien, et à la tradition d'une vieille tapisserie du xv^{me} ou xvi^{me} siècle, qui en aurait offert la représentation.

Ces restes, ce glorieux souvenir, annoncent que l'on arrive dans la plaine de Trets, célèbre à jamais par la victoire de Marius sur les Barbares, connue sous le nom de bataille d'Aix, victoire qui sauva cette fois la civilisation romaine, destinée à succomber, cinq siècles plus tard, sous les coups de ces mêmes Barbares venus du Nord. Cette bataille, en laissant le nom de *la Victoire*, ou de *Sainte-Victoire*,

et *In vineto de Saula lebres ultrà pontem Aris...* dans deux actes, l'un de 1216, l'autre de 1223, relatés dans un précieux manuscrit de la Bibliothèque Méjanès, qui donne l'inventaire des titres du Chapitre d'Aix, à la fin du xv^e siècle, p. LI. Nous aurons occasion de parler plus au long de ce volume intéressant pour les familles et la topographie du pays, si nous est donné de terminer l'impression du Catalogue général de nos manuscrits, dont les premières feuilles imprimées ont été adressées, dès le mois de novembre 1846, à l'Institut (Acad. des inscript. et bel. lettres); qui a bien voulu encourager cette publication par ses suffrages. Nous avons reçu d'autre part de singuliers encouragements...

à la montagne pittoresque qui longe et domine au nord cette plaine fertile, attesté à jamais la reconnaissance des populations voisines, qui, jusqu'à nos jours, venaient y célébrer pieusement l'anniversaire de leur délivrance. Mieux que les pyramides même dont *la masse indestructible a fatigué le temps*, cette roche, où jadis s'élevait un temple à la victoire, et que les marins de la Méditerranée saluent encore du nom de *Délubré* (1), en entrant au port de Marseille, défie les siècles à venir, et ne craint d'autre révolution que celles du globe terrestre.

La plaine de Trets, traversée par le fleuve de l'Ar, dont les eaux furent rougies du sang des Teutons, offre encore plusieurs localités que leur nom rattache au souvenir de cette journée mémorable, et à celui de Marius (2). Même son lieutenant Marcellus qui, à la tête d'un corps de trois mille hommes, selon Plutarque (*Vie de Marius*, 20), tourna la montagne, et, tombant à l'improviste sur les ennemis, déterminâ leur défaite, semble avoir laissé le sien au château et au village de Saint-Marc, position

(1) Du latin *Delubrum*, idole, temple, *alta ad delubra Dearum*, Virg., Georg. IV, 541.

(2) V. à la fin du ch. 3, l. 3, de la *Chorographie Msta. de Provence*, par Raymond de Solier, citée ci-dessus, et la *Notice sur les lieux de Provence où les Cimbres, les Ambrons et les Teutons ont été vaincus* par Marius, lue à l'Institut le 24 janvier 1814, par M. Fauris de Saint-Vincens, dans le *Magasin encycl.* d'août 1814, tirée aussi séparément, 21 pag. in-8°.

par où il dut passer forcément. Cette plaine de Trets s'étend pour ainsi dire jusqu'à Aix, jusqu'aux *Eaux thermales* mentionnées par Plutarque (ibid, 18, 19), où avait commencé la première attaque, et où, vingt années auparavant, Sextius avait vaincu les Salyens, pris leur capitale, ou l'un de leurs principaux établissements, dont on voit encore l'enceinte et les ruines sur les hauteurs d'Entremont, et fondé, au pied de ces mêmes collines, la première colonie romaine dans les Gaules, dite de son nom *Aquæ Sextiæ*.

La Voie aurélienne qui, de *Tegulata* aux *Eaux sextiennes*, comptait 15 ou 16 milles, et dont les traces sont encore visibles sur plusieurs points et dans le voisinage de la route actuelle, en a laissé même dans l'enceinte de la ville d'Aix. Elle s'y partageait, en se dirigeant sur Arles, par deux voies différentes. L'une, centrale et plus directe, allait d'abord à *Pisavis* ou plutôt *Pisanis*, Pelissane, en passant par Eguilles, où on la désigne sous le nom altéré de *Chemin d'Orient*, et plusieurs bornes milliaires illisibles la signalent encore dans cette direction sur la route de Salon; de *Pisanis* à *Tericiæ* dans le voisinage d'Aureille, qui en a conservé le nom; puis à *Glanum*, Saint-Remi; *Ernaginum*, Saint-Gabriel (1); et Arles.

(1) Ce n'est plus aujourd'hui qu'un hameau d'une soixantaine d'habitants, dépendant de Tarascon, dont il est éloigné de 7 kilom. moins de 2 lieues de poste. On y a trouvé des antiquités, des inscriptions, et l'église en est surtout remarquable par une belle façade d'architecture gothique, dit la *Statistique des Bouches-du-Rhône*, II, 1168.

La deuxième Voie aurélienne, qu'on pourrait appeler la littorale, descendait d'Aix à Marseille, d'où elle remontait, par l'ancien chemin d'Eguilles, à *Calcaria*, Calas ou Calissanne, et contournait l'étang de Berre pour se rendre à Foz, *Fossæ Marianæ*, le canal de Marius, et Arles.

Mais ne craignez pas que je m'y engage. Il suffira, pour illustrer ce double complément de la Voie aurélienne, d'indiquer quelques-unes des inscriptions et des antiquités que l'on y rencontre, et qui augmentent singulièrement l'intérêt d'un voyage classique dans cette partie de la province nommée encore *Gretia*, sur la carte de Peutinger, que les Grecs de Marseille, et depuis les Romains, avaient peuplée de colonies et de monuments. Cette esquisse, cet itinéraire ne saurait comporter ici de nouveaux détails, et sur ce pont de Saint-Chamas, qui semble offrir deux arcs de triomphe élevés sur la Touloubre par la munificence d'un prêtre d'Auguste et de Rome(1), et sur cet antique *Glanum*, dont l'existence marseillaise nous a été révélée par une médaille si heureusement exhumée de nos jours, et qui, d'origine gauloise par son nom, est peut être antérieur à Marseille même.

(1) En voici l'inscription qui est double et sculptée en trois lignes au milieu de la frise des deux arcs, dont on voit la figure dans Bouche, 1, 320; Millin, IV, 33, pl. LXXIV; Laborde, *Monuments de la France*, 1, pl. 26 et 27, etc. — CL. DONNIVS. C. F. FLAVOS. FLAMEN. ROMAE. ET. AVGVSTI | TESTAMENTO. FIEREL. IVSSIT. ARBITRATV | C. DONNEL. VENAE. ET. C. ATTEL. RVFEI

Saint-Remi qui lui a succédé, et dont l'emplacement est presque le même, est encore illustré par deux magnifiques monuments romains : un arc de triomphe et un tombeau, la gloire et son néant, les plus curieux peut-être et les mieux conservés de la Provence. Cependant leur date, ou leur origine, est encore incertaine, malgré une ligne d'inscription qui ne donne guère que des noms propres inconnus, et qui nous apprend que le tombeau est un monument de la piété filiale. Sans doute que l'arc de triomphe en est un de la reconnaissance des peuples (1).

Une autre inscription plus instructive, dignement conservée et placée à l'hôtel-de-ville de Saint-Remi, est consacrée à un personnage éminent, Æbutius Agathon, qui joignait à plusieurs autres titres celui de Curateur du trésor, ou d'administrateur des deniers de la république, c'est-à-dire, de la commune, de *Glanum* (CVRATORI PECYLI R. P. GLANICO.) (2).

Le nom de cette ville antique, dont il n'existe plus de trace au dessus du sol, s'est donc conservé sur le marbre et sur l'airain, tandis que la ville d'Aix

(1) Nous rapprochons cette inscription, expliquée de tant de manières différentes, de celle du pont de Saint-Chamas, ou *Pont-Flavien*, parce que leur orthographe archaïque semble indiquer le règne d'Auguste, et doit contribuer à déterminer l'époque de ces deux monuments. Elle est d'ailleurs avec le mausolée et l'arc de triomphe, dans Bouche, I, 137; Millin, III, 392, pl. LXIII; Laborde, I, pl. LXXXIII. IV et V; Orelli, 201, etc. — SEXLM IVLIEI C. F PARENTIBVS SVEIS

(2) V. l'inscription dans Papon, I, 47 et 643; Dumont, *Inscript. d'Arles*, n° 177; Lagoy, *Description de quelques médailles*, etc., p. 49; Orelli, 200.

qui a possédé, et qui possède encore dans son Musée, *en plein air* (1), un certain nombre d'inscriptions intéressantes, ne peut en offrir aucune, où le nom de la colonie de Sextius soit mentionné (2). C'est dans le voisinage de Saint-Remi, à Saint-Gabriel, l'antique *Ernaginum*, que fut longtemps placée l'inscription historique la plus intéressante pour notre cité, puisque c'est la seule où elle reçoive le double titre de *Colonia Julia Augusta*, qui prouve que Jules-César et Auguste avaient fondé, ou renouvelé la colonie dont Sextius avait jeté les premiers fondements (3).

Ce fait si important pour l'histoire primitive d'Aix

(1) Notre Musée *en plein air* a été signalé en 1844 dans le *Bulletin archéologique du Ministère de l'instruct. publ.*, t. 3, pag. 50; et la plupart de nos inscriptions, des bas-reliefs précieux, des statues même, n'en sont pas moins restés exposés à toutes les intempéries de l'atmosphère.

(2) Il en est de même des médailles; quoique Goltzius en indique une de Vespasien, qui paraît apocryphe, et qui aurait porté pour légende: COL. AQVAE SEXTIAE LEG. XXV. V. *Thesaurus rei antiquariae*, Antuerpie, 1618; petit in-fol., p. 238; col. 1.

(3) On nous a assuré que cette inscription, publiée d'abord par Scalliger (*Ausoniarum lectionum libri II*, l. 1, c. 30), et que l'on trouve dans Gruter, cdxiii, 4; H. Bouche, I, 432; Papon, I, 39; Pitton, *Histoire d'Aix*, 649, 3, etc., avait été donnée avec plusieurs autres, par un citoyen généreux, au Museum Calvet d'Avignon, où nous l'avons vainement fait chercher; ce qui nous porte à croire qu'elle est restée à Saint-Gabriel. Quoiqu'il en soit, nous aurions à regretter que la Bibliothèque Méjanes, ou le Musée d'Aix, n'eussent pas obtenu la préférence, à cause du grand intérêt local que cette inscription a pour nous, tout en reconnaissant qu'on n'aurait pu choisir un établissement public mieux tenu, mieux administré que le Musée d'Avignon, qui, depuis 1830 surtout, a pris un grand développement, tant pour les tableaux et les antiquités, que pour les livres et les autres collections, grâce à la munifi-

ne nous est connu que par les inscriptions, qui nous apprennent encore que les premiers colons avaient été tirés de la tribu rurale *Voltinia* (1); qu'avant de devenir la métropole de la *Seconde Narbonaise*, ce qui n'arriva que vers la fin du IV^{me} siècle, puisque sous Auguste, Narbonne avait été la capitale de la

cence et aux lumières de l'Administration municipale et du Conseil général. Ajoutons aussi grâce au dévouement et au patriotisme de l'un des administrateurs du Museum, de l'honorable M. Requien, qui ne s'est pas borné à consacrer son temps et sa science, à la prospérité de cet établissement, mais qui lui a sacrifié une partie de sa fortune. Il a fait plus, il a donné ses livres, ses manuscrits, ses collections et sa riche bibliothèque de botanique, science dans laquelle il s'est fait aussi un nom... Pourquoi faut-il ajouter que depuis plusieurs années, les étrangers, les savants, dont la plupart étaient en correspondance avec lui, qui tous le connaissaient de réputation, cherchent en vain M. Requien au Musée, ou dans Avignon même? On leur répond tristement, l'Administration municipale (trompée, il faut le croire) lui a fait à une certaine époque une guerre acharnée sous prétexte de dissentiments politiques... on l'a abreuvé de dégoûts... on l'a attaqué dans ses employés ou par ses employés (c'est l'usage)... on lui a suscité... et M. Requien prépare une *Flore* de l'isle de Corse qu'il habite depuis, aussi heureux de tout le bonheur que donnent la science et la vie des champs (nous devrions dire des montagnes), qu'il pouvait l'être au milieu du Museum Calvet, de tous les trésors dont il l'avait doté, ou dont il espérait l'enrichir.

Mais pourquoi ne serait-il pas donné à cet excellent homme de jouir de ce double bonheur? Pourquoi une réparation éclatante se ferait-elle attendre plus long temps? .. Il aura appris ce qu'il savait déjà peut-être, ce que nous savons tous, qu'on ne fait pas le bien impunément dans certains établissements publics; que les mauvaises passions, les antipathies morales, bien plus réelles que les antipathies politiques, ne tolèrent guère dans un homme de cœur un dévouement obscur et modeste, un patriotisme désintéressé qui ferait trop souvent contraste...

(1) La plupart des inscriptions d'Aix et de la Province narbonnaise indiquent la tribu romaine *Voltinia* comme celle du personnage mentionné, et lorsque le mot *Aquensis* l'accompagne, il est reconnu qu'il faut l'entendre d'Aix en Provence.

province romaine, qui s'étendait dès lors du Var aux Pyrénées, Aix fut toujours le siège d'un Sénat, ou d'un corps de Décurions, d'un Flamme ou prêtre d'Auguste et de Rome, de Duumvirs, magistrats importants, qui avaient dans les colonies le même rang et la même autorité que les Consuls à Rome; du Préfet ou du Préteur de la province; enfin, et du moins temporairement, d'un Préfet du prétoire des Gaules, qui mourut dans ses environs, s'il fallait en juger par l'inscription d'Evodius (1).

Tous ces souvenirs glorieux, auxquels il serait facile d'en joindre d'autres encore fort intéressants pour l'histoire de l'Église d'Aix (2), et puisés exclu-

(2) V. Saint-Vincens, *Mémoire sur l'ancienne cité d'Aix*, p. 44, et, au Musée, les inscriptions sépulcrales de C. Veratius Paternus, chevalier romain, flamme d'Auguste; de Cisius, édile, préfet, *produumvir*; de Sex. Acutius Aquila, préteur; et dans Spon, *Miscellanea*, pag. 286; Orelli, 4858; dans les *Inscriptions en vers* du Musée d'Aix, pag. 35; l'inscription d'Evodius ou Innodius qui, d'après une lettre inédite de Peiresc à Jérôme Aléandre, en date du 5 novembre 1626, aurait été trouvée *in luogo rovinato che si chiama Gayola*, ou Gayole *assai lontano delle città et borghi principali*. V. aussi dans Gruter, *com*, 5, et dans Orelli, 2156, un *Flamme honoraire* de la colonie d'Aix; etc.

(3) V. dans le chœur de la métropole l'inscription des saints évêques Menéphale et Armentaire, et dans la nef dite de *Corpus Domini*, celle où il est question de l'évêque Basile, qui négocia la paix avec Évaric, roi des Goth, en 475, et qui est datée du consulat d'Astérius, en 494; l'épithaphe d'*Adjutor*, qui mourut après avoir reçu une pénitence publique, avec la date du consulat d'Anastase, en 497, etc... Il est juste de reconnaître dans le clergé en général, un esprit de conservation qui ne se trouve pas toujours ailleurs, et auquel nous devons un grand nombre de monuments de toute espèce, qui auraient disparu sans lui. C'est le résultat non-seulement de ses lumières et de sa moralité, mais encore du sentiment qu'il a de sa durée, de sa perpétuité, s'il est permis de parler ainsi.

sivement dans l'Épigraphie, tous ces souvenirs qui n'ont été conservés que sur le marbre, et dont aucun texte d'ancien écrivain ne nous parle, ne sauraient être indifférents à nos concitoyens qui, dans un passé plus ou moins éloigné, doivent voir nécessairement la source et la cause de la plupart des établissements auxquels la ville a dû, ou doit encore sa prospérité non éteinte.... C'est par le culte de ces souvenirs et de tant d'autres, c'est en étudiant l'histoire que l'on peut comprendre le présent, le fortifier, l'annoblir; le présent qui prépare, qui fait l'avenir, à moins que, foulant aux pieds toutes les traditions, et rompant entièrement avec le passé, selon le rêve de tant d'esprits ignorants ou pervers, et sans songer au lendemain, comme les sauvages, nous ne nous hâtons de courir à l'abyme, qui menace d'engloutir la société moderne. Mais rompre avec le passé, c'est méconnaître, c'est changer la nature humaine. Il n'appartient pas plus à une nation civilisée, à une ville, d'oublier les siècles qui l'ont faite ce qu'elle est, qu'à un homme d'oublier son enfance, son adolescence, le foyer obscur ou glorieux de ses pères; à moins que la vieillesse extrême, la caducité ou la folie, altérant, obli-
térant les sources de la raison et de l'intelligence, et desséchant son cœur, ne lui marquent sa fin prochaine.

Rompre avec le passé, et avec un passé prospère

et glorieux pour la Cité, qui jadis élevait des monuments à ses *Patrons*, dans son sein et à Rome (1) même, telle ne saurait être la pensée des enfants de ceux qui rappelaient, il y a moins d'un siècle, la fondation de la colonie par Sextius sur l'obélisque où l'aigle, symbole de la civilisation romaine, fait une première station pour s'élancer bientôt dans les Gaules et dans les Espagnes (2) ; inscrivaient sur la colonne antique de granit que les aqueducs construits, il y a deux mille ans, pour amener des eaux à la Colonie, alimentaient encore nos fontaines publi-

(1) Les restes de l'inscription (au Musée), trouvés près de la tour du Mausolée, si malheureusement détruite en 1786, pour la construction du nouveau Palais de Justice, apprennent qu'il avait été élevé pour trois Patrons de la Colonie. Les trois urnes, dont deux en marbre et une en porphyre, qu'il renfermait, ornent aujourd'hui le monument d'un illustre patron des lettres, le marquis de Méjanès, à la Bibliothèque publique, dont il a été le donateur-fondateur, et qui certes mérite bien aussi le titre de *patron* de la cité. En effet, c'est sur cette riche Bibliothèque, si justement appelée de Méjanès, et qui pourrait être notre gloire, que reposent en quelque sorte la plupart de nos établissements universitaires et d'instruction publique...

Quant au monument élevé à Rome, ce fait curieux nous a été révélé par une inscription que nous avons publiée à la fin du rapport sur les fouilles d'antiquités faites à Aix en 1843-44, mais d'après une copie inexacte. Ayant pu la faire collationner depuis à la villa Borghèse où elle se trouve (où elle se trouvait du moins), nous sommes heureux de la reproduire ici, et d'ajouter qu'elle est honorifique et non point sépulcrale, comme l'indiquait la première copie, et qu'elle est sculptée sur un piedestal qui a dû porter une statue. Le Patron de la colonie d'Aix y est qualifié d'*homme de bien*, et c'est là le premier titre; et de plus *éloquent*, ce qui ne gâte rien :

M. IVNIO RVFO | PYTHIONI | AQVISSEXTIS | PATRONO COLONIAE |
HOMINI BONO | ET DISSERTO

(2) Inscription sur la face au midi de la belle fontaine de la place des Prêcheurs, que l'on doit au sculpteur Chastel, et qui date de 1760.

ques (1) : ou payaient la dette de l'Europe savante , en élevant un tombeau à Peiresc, dont Bayle a dit que jamais homme ne rendit plus de services à la république des lettres , et qu'il aurait mérité d'en être appelé le procureur-général (2).

Non, l'oubli du passé ne saurait être dans la pensée du pays , qui relevait , il y a peu d'années , par les soins d'un Villeneuve, le mausolée des Ildephonse et des Bérenger (3) , dont le sang mêlé à celui de S^t-Louis préparait la réunion de la Provence à la France ; ou érigeait la statue du roi René , dont le testament consommait cette réunion, élément essentiel de la prospérité et de l'unité française (4).

Enfin cet oubli du passé , qui serait toujours un symptôme d'ignorance et de barbarie, s'il n'était le

(1) Inscription sur la face au nord du piédestal de la fontaine de l'Hôtel-de-Ville, qui supporte une colonne antique de granit, érigée en 1755.

(2) C'est aux Saint-Vincens, père et fils, que l'on doit l'acquittement de cette dette, l'un et l'autre présidents au Parlement, l'un et l'autre de l'Académie des inscriptions et belles lettres, etc. En 1778, le père élevait le monument à Peiresc; dans l'église des Prêcheurs, aujourd'hui de la Madeleine, où reposent les cendres de Peiresc, dans le tombeau des Fabri, sa famille; renversé en 1794, le fils le rétablissait en 1803 dans le chœur de la métropole.

(3) Le mausolée d'Ildephonse II et de Raymond-Bérenger IV, comtes de Provence, rétabli dans l'église de Saint-Jean, d'Aix, sur les dessins heureusement conservés de ce beau monument détruit en 1793, et que le ciseau de M. Pesetti-Bastiani nous a rendu. Il fut inauguré le 12 novembre 1828, en présence du comte Christophe de Villeneuve-Bargemont, préfet des Bouches-du-Rhône, mort à Marseille le 12 octobre suivant, et dont le pays, et en particulier la ville d'Aix, qui lui doit plus d'un monument, ont conservé un religieux souvenir.

(4) La statue du roi René, exécutée sur les dessins de M. Révoil, peintre, par David d'Angers, fut inaugurée solennellement, en présence de Madame, duchesse d'Angoulême, le 19 mai 1823. Les jeux célèbres de la Fête-Dieu, dont on attribue l'invention à ce bon roi, ont paru à cette occasion pour la dernière fois, sauf le jour de la Fête-Dieu, qui suivit quelques semaines après.

plus souvent un acte d'ingratitude, familier aux individus sans cœur, comme aux populations corrompues ou trompées par les sophistes, ne saurait être imputé au pays, qui, fidèle au culte des illustrations provençales, vient de placer sur les marches de son Palais de justice, devenues en quelque sorte la plus noble part de l'héritage de leurs descendants, les statues de Portalis et de Siméon (1).

Elles y rappelleront à jamais, au barreau d'Aix, ses deux plus grandes gloires, et aussi les plus pures; à la France deux ministres, deux jurisconsultes éminents, qui ont été dignes d'attacher leur nom aux deux plus beaux monuments de sa restauration civile et religieuse, le Code civil et le Concordat; enfin, à la ville d'Aix, deux hommes de bien, qui joignirent à la pratique des vertus publiques celle des vertus privées, sans lesquelles il ne saurait exister de vrais,

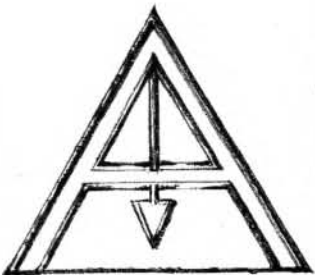
(1) V. le discours de M. le C^{te} Portalis, premier président de la Cour de cassation, imprimé dans le *Procès-verbal de l'inauguration des statues de Portalis et de Siméon devant le palais de justice d'Aix*, in-8^o, p. 46. Cette solennité a eu lieu le 8 novembre 1847, en présence de toutes les autorités religieuses, civiles et militaires de la ville et du département, des familles Portalis et Siméon (fils, petits-fils, arrière-petits-fils, etc.), et d'une peuple immense qui, indépendamment de la satisfaction, de la joie publique, semblait d'autant mieux assister à une fête de famille, que plusieurs avaient connu personnellement leurs deux illustres concitoyens, et que beaucoup, condisciples, amis, ou contemporains de leurs enfants, partageaient de cœur tout le bonheur que peut donner la gloire paternelle, alors surtout qu'un beau nom est dignement porté, et qu'il ne pèse pas sur ceux qui l'ont reçu.

Ajoutons encore que le public s'associait volontiers au triomphe de l'artiste, M. Ramus, notre compatriote, au ciseau de qui nous devons ces deux belles statues, si bien conçues, si heureusement disposées, et dont elles resteront un des meilleurs ouvrages, quels que soient les succès auxquels son beau talent lui permette d'aspirer.


de grands citoyens ; et qui préparèrent leur haute destinée d'hommes d'état dans les fonctions municipales de la Cité, en administrant noblement le pays, qu'ils n'oublèrent jamais.

Leur nom seul, gravé sur le marbre, n'avait pas besoin qu'une longue inscription rappelât leurs titres à la mémoire des hommes. Grâce aujourd'hui surtout à l'imprimerie, il vivra autant que le Code civil, dût la société moderne succomber sous les coups de nouveaux barbares, dont les prédécesseurs purent bien anéantir la civilisation romaine usée et décrépète, mais ne parvinrent pas à détruire les monuments de sa législation, monuments conservés quelquefois sur le marbre et sur l'airain, auxquels nous devons ainsi tant de textes législatifs précieux qui, sans l'Épigraphie, auraient été perdus pour la postérité (1).

(1) V. *Antiquitatis Romanæ MONUMENTA LEGALIA..... quæ in ære, lapide, aliave materia... supersunt ; delectu, formæ .. accommodavit.....* Haubold.... *edidit* Spangenberg, Berolini, Reimer, 1830, in-8°. — Le Musée d'Aix a encore payé son tribut à cette précieuse collection, en fournissant le *Préambule* de l'édit de l'empereur Dioclétien sur le prix des denrées, marbre qui provient du cabinet de M. Sallier, dont le fils en a fait don au Musée. Ce *Préambule* a été l'objet d'un savant travail de M. Marcellin de Fonscolombe, qui parut d'abord dans les *Mémoires de l'Académie d'Aix*, t. 3, p. 60, 1827, réimprimé avec des augmentations en 1829, Paris, Dondey-Dupré, sous le titre de *Mémoire sur le Préambule d'un édit de l'empereur Dioclétien*, avec 2 pl. lithographiées, in-8°.—V. dans les *Monumenta legalia*, p. 268, les 24 pag supplémentaires et l'Appendix; enfin le n° 2 des pièces justificatives imprimées à la suite du tom. 4 des *Recherches sur le droit de propriété chez les Romains* (Aix, 1838, in-8°), par notre savant compatriote et ami, M. Ch. Giraud, alors professeur à la faculté de droit d'Aix, depuis membre de l'Institut et du Conseil d'Instruction publique, qui a publié, le premier en France, le texte complet de cet édit célèbre.



PAVLOSISTEGRADVMIVVENS
 PIEQVAESOVIATORVTMEAPER
 TITVLVMNORISSICINVIDAFATAVNO
 MINVSQVAMBISDENOSEGOVIXIPERANNS
 INTEGERINNOCVVSSEMPERPIAMENTE
 PROBATVSVQVODOCILIVSVIVVENVM
 RENEDOCTVSHARENISPVICHERETILLEFVI
 VARIISCVRCVMDATVSARMISSAEPEFERASVSI
 MEDICVSTAMENISQVOQVEVIXIETCOMES
 VRSARISCOMESHISQVIVICTIMASACRIS
 CAEDERESAEPESENTETQVINOVOTEMPOR
 VERISFLORIBVSIINTEXTISRIPOVNT
 SIWVLYRADEORVMNONOMENSIQVAERIS
 TITVLVS TIBIVERAFATETVR
 SEXIVLFELICISSIMVS
 SEXIVLIVS FELIX
 AVMNOINCOMPARA
 FELICITATE

TVQVICVMQVELEGISTHVIV
 FERALE SEPULTI
 QVIFVERIMQVAEVOTAMIH
 QVAEGLORIADISCE

 BISIENOSVIXI⁵⁵DEILETIS
 MENSIBVSANNOS
 VIRTUTEPOTENS ET PVECHET
 FLORE IUVENIAE
 QVIPRAEFFERRERPOPVLA
 LAVDANTISAMORE
 ITMEADAMNADOLESTATI
 NONVINCITVRORDO
 S HOMINVM SIC SVNTVT
 A PCMA
 CADVNT AVT
 GVNTVR

Inscription trouvée à Aix en janvier 1839 - publiée par E. R. mai 1839.

E LEAVSTINA

T VITRASIPOLL

ONISCO SII PRAE

NI IIMPONTIE

ASIAE

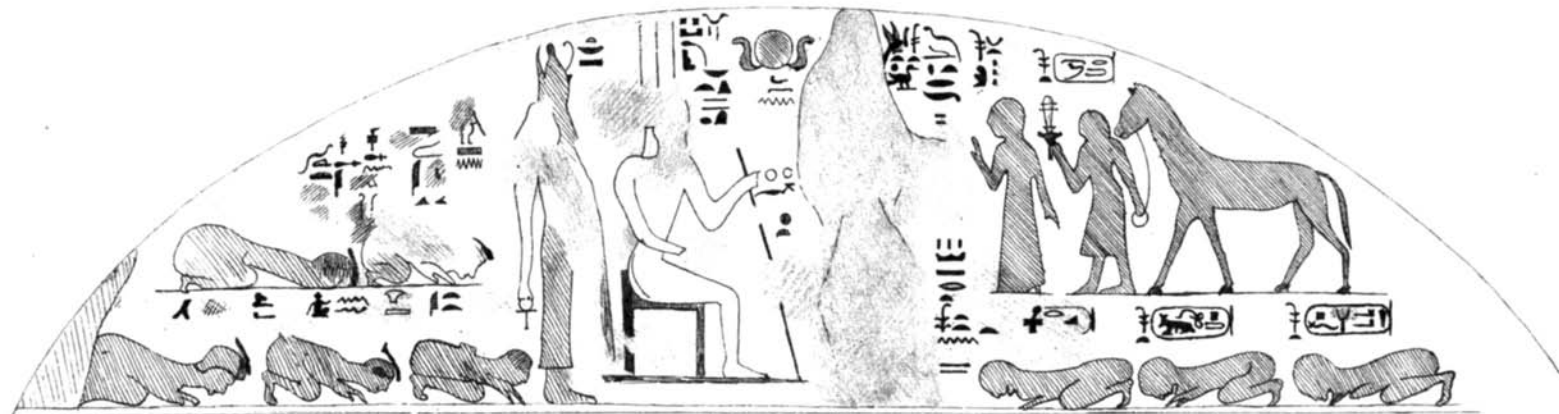
XAVXOR

NYMPHIS

GRI SELICIS

INSCRIPTION DE CHARDAVON

CL. POS. T. VM. V. S. D. A. R. D. A. N. V. S. V. I. N. L. O. E. T. P. A.
T. R. I. C. I. A. E. D. I. G. N. I. T. A. T. I. S. E. X. C. O. N. S. V. L. A. R. I. P. R. O.
V. I. N. C. I. A. E. V. I. E. N. N. E. N. S. I. S. E. X. M. A. G. I. S. T. R. O. S. C. R. I.
N. I. I. L. I. B. D. E. X. Q. V. A. E. S. T. D. E. X. P. R. A. E. E. D. P. R. E. T. D. G. A. L. L. D. E. T.
N. E. V. I. A. G. A. L. L. A. C. L. A. R. D. E. T. I. N. L. D. E. E. M. D. M. A. T. E. R. E. A. M.
E. I. V. S. L. O. C. O. C. V. I. N. O. M. E. N. T. H. E. O. P. O. L. I. E. S. T.
V. I. A. R. V. M. V. S. V. M. C. A. E. S. I. S. V. T. R. I. M. Q. V. E. M. O. N.
T. I. V. M. L. A. T. E. R. I. B. D. P. R. A. E. S. T. I. T. E. R. V. N. T. M. V. R. O. S.
E. T. P. O. R. T. A. S. D. E. D. E. R. V. N. T. I. Q. V. O. D. I. N. A. G. R. O.
P. R. O. P. R. I. O. C. O. N. S. T. I. T. V. T. V. M. I. V. E. T. I. O. N. I. O. M.
N. I. V. M. V. O. L. V. E. R. V. N. T. E. S. S. E. C. O. M. M. V. N. E. A. D. N.
T. E. N. T. E. E. T. I. A. N. V. B. I. N. L. D. C. O. M. D. A. C. E. R. A. T. R. E. M. E.
M. O. R. A. T. I. V. I. R. I. C. L. D. L. E. P. I. D. O. E. X. C. O. N. S. V. L. A.
G. E. R. M. A. N. I. A. E. P. R. I. M. A. E. E. X. M. A. G. M. E. M. O. R.
E. X. C. O. M. D. R. E. R. V. M. P. R. I. V. A. T. D. V. T. E. R. G. A. O. M. N.
V. M. S. A. L. V. T. E. M. E. O. R. V.
M. S. T. V. D. I. V. M.
T. D. E. V. O.



Imp. Lottinville et de Saine St. Paris

CINTRE DE LA STÈLE DU ROI PIANCHI-MERIAMOUN